

**Assemblée générale**

Distr. générale
19 septembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Cinquième Commission

Points 135, 136, 141, 143 et 149 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

Gestion des ressources humaines

Régime commun des Nations Unies

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

**Incidences administratives et financières des décisions
et recommandations figurant dans le rapport
de la Commission de la fonction publique
internationale pour 2017**

**État présenté par le Secrétaire général conformément
à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale**

Rectificatif

1. Résumé

Remplacer le texte du deuxième paragraphe par le libellé qui suit :

Si l'Assemblée générale approuve les recommandations de la Commission, les ressources nécessaires à leur application qui devront être imputées au budget-programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2016-2017 sont estimées à 391 000 dollars, et il en sera rendu compte, selon qu'il conviendra, dans le deuxième rapport d'exécution. Les incidences financières sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 sont estimées à 4 534 300 dollars et seront traitées dans le cadre du rapport consacré aux prévisions révisées et à l'incidence des variations des taux de change et d'inflation pendant l'exercice. Les ressources nécessaires aux opérations de maintien de la paix sont estimées à 4 218 100 dollars pour l'exercice 2017/18 et à 8 436 300 dollars pour l'exercice 2018/19 et seront prises en compte, selon qu'il conviendra, dans les rapports d'exécution de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et dans les projets de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.



2. Paragraphe 12

Remplacer le texte du paragraphe 12 par le libellé suivant :

12. Compte tenu de l'ajustement susmentionné, les incidences financières qu'aurait l'application de la décision de la Commission concernant le niveau de la prime de danger sont estimées à 17,4 millions de dollars par an dans l'ensemble des organisations appliquant le régime commun, soit une augmentation d'environ 3 724 900 dollars pour le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019. Pour les opérations de maintien de la paix, elles sont estimées à 4 201 800 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et à 8 403 500 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

3. Paragraphe 13

Remplacer le texte du paragraphe 13 par le libellé suivant :

13. Les incidences financières de l'application des décisions et recommandations de la Commission de la fonction publique internationale sont récapitulées ci-après :

a) Les incidences financières sur le budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 2016-2017 et sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 sont estimées à 391 000 dollars et 4 534 300 dollars;

b) Les incidences financières sur les budgets des opérations de maintien de la paix pour les exercices 2017/18 et 2018/19 sont estimées à 4 218 100 dollars et 8 436 300 dollars, respectivement.